

## **Comptes annuels 2022**



No enreg. 929.22478.003

# ***Rapport de l'organe de révision***

## ***au Conseil de fondation du Fonds national suisse de la recherche scientifique, Berne***

### **Rapport sur l'audit des comptes annuels**

#### *Opinion d'audit*

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du Fonds national suisse de la recherche scientifique (la fondation), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie et le tableau de variation des capitaux propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe.

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du patrimoine et de la situation financière au 31 décembre 2022 ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### *Fondement de l'opinion d'audit*

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels» de notre rapport. Nous sommes indépendants de la fondation, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### *Responsabilités du Conseil de fondation relatives aux comptes annuels*

Le conseil de fondation est responsable de l'établissement des comptes annuels lesquels donnent une image fidèle conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts ainsi qu'aux règlements. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil de fondation est responsable d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la fondation à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil de fondation a l'intention de liquider la fondation ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### *Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels*

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la fondation.
- nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil de fondation du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la fondation à cesser son exploitation.

Nous communiquons au Conseil de fondation ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

### *Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires*

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Berne, le 10 mars 2023

CONTROLE FEDERAL DES FINANCES



Durrer Regula PFMDAE  
10.03.2023

Info: [admin.ch/esignature](https://admin.ch/esignature) | [validator.ch](https://validator.ch)

Regula Durrer  
Réviseur responsable  
Experte-réviser  
agrée



Kehrlri Simon 4KVJTF  
10.03.2023

Info: [admin.ch/esignature](https://admin.ch/esignature) | [validator.ch](https://validator.ch)

Simon Kehrlri  
Expert-réviser  
agrée

### **Annexes :**

Comptes annuels 2022, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, le tableau de variation des capitaux propres et l'annexe

## Comptes annuels

Les comptes annuels 2022 sont quasiment équilibrés. Par rapport à l'exercice précédent, les contributions de la Confédération se sont accrues d'environ 30 millions de francs. En ce qui concerne les dépenses liées à la fourniture de prestations, elles ont augmenté en raison des mesures transitoires Horizon Europe.

L'augmentation des contributions fédérales est liée, d'une part, à l'augmentation de la contribution de base définie dans la convention de prestations et, d'autre part, aux subventions allouées en faveur des mesures transitoires Horizon Europe 2022. Celles-ci s'élèvent à 23 millions de francs. Les autres contributions ont fortement diminué, le cofinancement du programme BRIDGE par Innosuisse ayant déjà été pris en compte l'année précédente pour l'ensemble de la période de subventionnement 2021-2024.

Les dépenses pour l'encouragement de la recherche sont restées stables par rapport à l'année dernière et sont en adéquation avec le budget. Le FNS a utilisé 17 millions de francs pour les premiers projets soumis dans le cadre des mesures transitoires Horizon Europe. Elles ont entraîné un surcroît de dépenses de 5,8 millions de francs au niveau de l'expertise scientifique et du Secrétariat.

### Compte de résultats

en KCHF	Annexe	2022	2021	Différence en %
Contributions fédérales	15	1'157'597	1'126'680	2,7
Autres subsides de tiers	16	3'125	56'406	-94,5
Dons et legs		-	3'762	-
Charges pour l'encouragement de la recherche	17	-970'699	-968'196	0,3
Charges pour l'indemnisation des frais indirects de la recherche (overhead)	18	-115'040	-101'599	13,2
Evaluation scientifique et gouvernance	23	-14'089	-10'644	32,4
Relations publiques		-3'123	-2'864	9,0
Charges administratives & amortissements	19	-54'954	-51'790	6,1
Autres revenus d'exploitation	20	143	40	257,5
Autres frais de fonctionnement	20	-178	-76	134,2
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>2'782</b>	<b>51'719</b>	<b>-94,6</b>
Revenu financier	21	663	9'475	-93,0
Charges financières	21	-19'061	-307	6'108,8
<b>Résultat financier</b>		<b>-18'398</b>	<b>9'168</b>	<b>-</b>
Attributions à des fonds affectés	9	-279'003	-327'882	-14,9
Prélèvement sur les fonds affectés	9	293'752	264'571	11,0
<b>Résultat sur des fonds affectés</b>		<b>14'749</b>	<b>-63'311</b>	<b>-</b>
<b>Résultat ordinaire</b>		<b>-867</b>	<b>-2'424</b>	<b>-64,2</b>
Résultat hors exploitation		27	9	200,0
Résultat exceptionnel		-	-	-
<b>Résultat annuel</b>		<b>-840</b>	<b>-2'415</b>	<b>-65,2</b>

Tous les chiffres présentés dans ce rapport sont arrondis à l'unité.

## Bilan

en KCHF	Annexe	31.12.2022	Part en %	31.12.2021	Part en %
<b>Actifs</b>					
<b>Actifs circulants</b>					
Liquidités	1	642'182	79	616'793	75
Créances résultant de prestations	2	41'248	5	59'742	7
Autres créances à court terme	3	111	0	114	0
Comptes de régularisation actifs		2'127	0	262	0
<b>Total des actifs circulants</b>		<b>685'668</b>	<b>84</b>	<b>676'911</b>	<b>82</b>
<b>Actifs immobilisés</b>					
Immobilisations corporelles	4	13'167	2	11'793	1
Immobilisations financières	5	118'359	14	136'797	17
Immobilisations incorporelles	6	330	0	229	0
<b>Total des actifs immobilisés</b>		<b>131'856</b>	<b>16</b>	<b>148'819</b>	<b>18</b>
<b>Total des actifs</b>		<b>817'524</b>	<b>100</b>	<b>825'730</b>	<b>100</b>
<b>Passifs</b>					
<b>Engagements à court terme</b>					
Engagements pour subsides accordés	7	388'733	48	382'124	46
Engagements résultant d'achats et de prestations	7	2'198	0	1'441	0
Autres engagements à court terme	7	765	0	1'141	0
Provisions à court terme		422			
Comptes de régularisation passifs		3'631	0	3'239	0
Fonds affectés	9	18'891	2	13'495	2
<b>Total des engagements à court terme</b>		<b>414'640</b>	<b>51</b>	<b>401'440</b>	<b>49</b>
<b>Engagements à long terme</b>					
Provisions à long terme	8	1'509	0	1'931	0
Fonds affectés	9	297'930	36	318'074	39
<b>Total des engagements à long terme</b>		<b>299'439</b>	<b>37</b>	<b>320'005</b>	<b>39</b>
<b>Total des fonds de tiers</b>		<b>714'079</b>	<b>87</b>	<b>721'445</b>	<b>87</b>
<b>Fonds propres</b>					
Capital de fondation	11	1'330	0	1'330	0
Fonds non affectés	12	154	0	223	0
Réserves libres		101'961	12	102'732	12
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>103'445</b>	<b>13</b>	<b>104'285</b>	<b>13</b>
<b>Total des passifs</b>		<b>817'524</b>	<b>100</b>	<b>825'730</b>	<b>100</b>

## Tableau des capitaux propres

	Capital de la fondation	Fonds non affectés	Réserves libres	Total en KCHF
Capitaux propres 31.12.2020	1'330	257	105'114	106'701
Résultat annuel 2021	-	-33	-2'382	-2'415
Capitaux propres 31.12.2021	1'330	224	102'732	104'286
Résultat annuel 2022	-	-70	-770	-840
<b>Capitaux propres 31.12.2022</b>	<b>1'330</b>	<b>154</b>	<b>101'962</b>	<b>103'446</b>

## Tableau de flux de trésorerie selon la méthode indirecte

en KCHF	2022	2021
<b>Activité</b>		
- Perte annuelle	-840	-2'415
+ Amortissements des immobilisations	688	717
+/- Augmentation / Diminution de provisions sans incidence sur le fonds	-	1'931
-/+ Augmentation / Diminution des créances résultant de prestations	18'494	-57'140
-/+ Augmentation / Diminution des autres créances et des comptes de régularisation actifs	-1'861	239
+/- Diminution / Augmentation des immobilisations financières	18'438	-12'849
+/- Augmentation / Diminution des engagements pour subsides accordés	6'609	10'136
+/- Augmentation / Diminution des engagements résultant d'achats et de prestations	757	-6'596
+/- Augmentation / Diminution des autres engagements à court terme et des comptes de régularisation passifs	16	720
+/- Augmentation / Diminution des fonds affectés	-14'749	63'311
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>	<b>27'552</b>	<b>-1'946</b>
<b>Investissements</b>		
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations corporelles	-1'798	-463
- Décaissements pour investissements (achat) d'immobilisations incorporelles	-365	-260
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</b>	<b>-2'163</b>	<b>-723</b>
<b>Activités de financement</b>		
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Variation nette des liquidités</b>	<b>25'389</b>	<b>-2'669</b>
<b>Vérification</b>		
Etat des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	616'793	619'462
Etat des liquidités au 31 décembre	642'182	616'793
<b>Variation nette des liquidités</b>	<b>25'389</b>	<b>-2'669</b>



## **Annexe aux comptes annuels de l'exercice clos au 31.12.2022**

### **Introduction**

Le FNS est une fondation de droit privé, ayant son siège à Berne, qui a pour but d'encourager la recherche fondamentale et la relève scientifique en Suisse à l'aide de fonds publics.

Les postes occupés par le personnel du FNS correspondent à 301,85 équivalents plein temps (2021 : 276.95).

### **Principes d'évaluation**

#### **Principes généraux de présentation des comptes**

La présentation des comptes s'effectue conformément aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats. Les comptes ont par ailleurs été établis de façon à respecter dans le même temps les exigences du Code des obligations.

#### **Principes d'évaluation**

Les principes d'évaluation prennent comme fondement les coûts d'acquisition ou de revient historique. Seuls les titres cotés en bourse sont portés au bilan à leurs justes valeurs. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique aux états financiers.

La valeur des immobilisations à long terme doit être réexaminée à chaque date du bilan. En cas de dépréciation durable de la valeur, la valeur réalisable doit être calculée (impairment test). Si la valeur comptable dépasse la valeur réalisable, des ajustements ayant une incidence sur le résultat doivent être effectués par le biais d'amortissements non planifiés.

#### **Conversion monétaire**

Les taux de change sont actualisés chaque semaine et au début de chaque mois. Les transactions libellées en devises étrangères sont converties au cours en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et engagements monétaires libellés en devises étrangères sont comptabilisés avec effet sur le résultat en fin d'année au cours en vigueur à la date de clôture du bilan.

De plus amples explications sont fournies sous les indications détaillées des différents postes du bilan.

## Remarques à propos du compte de résultat et du bilan

### 1 Liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse et les avoirs détenus sur les comptes courants auprès de la Confédération et de Postfinance. Elles sont évaluées à leurs valeurs nominales.

en KCHF	31.12.2022	31.12.2021
Caisse	3	2
Compte courant auprès de la Poste	83'089	3'037
Avoirs en compte courant auprès du SEFRI	559'050	613'733
Fonds de roulement SwissCore, y compris avoirs bancaires	40	22
<b>Total</b>	<b>642'182</b>	<b>616'794</b>

### 2 Créances résultant de prestations

Les créances résultant de livraisons et de prestations sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées à des tiers pour des projets et des bourses, les prestations du Secrétariat imputées à des tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels.

en KCHF	31.12.2022	31.12.2021
Envers des tiers	440	273
Envers la Confédération		
Mandats SEFRI	-	-
Mandats DDC	13'800	19'007
Mandats programmes BRIDGE	27'008	40'462
<b>Total (brut)</b>	<b>41'248</b>	<b>59'742</b>
Corrections de valeur	-	-
<b>Total (net)</b>	<b>41'248</b>	<b>59'742</b>
Exigible dans les 360 jours	17'994	18'934
Exigible après 360 jours	23'254	40'808

### 3 Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont comptabilisées à leurs valeurs nominales. Elles comprennent entre autres les contributions facturées à des tiers pour des projets et des bourses, les prestations du Secrétariat imputées à des tiers, les avances ainsi que les impôts anticipés récupérables. Les risques de pertes économiques sont pris en compte par des correctifs de valeurs individuels.

en KCHF	31.12.2022	31.12.2021
Envers des tiers	111	114
Envers la Confédération	-	-
Envers des organes du FNS	-	-
<b>Total (brut)</b>	<b>111</b>	<b>114</b>
Corrections de valeur	-	-
<b>Total (net)</b>	<b>111</b>	<b>114</b>

#### 4 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent les biens mobiliers et immobiliers. Le seuil d'activation s'élève à CHF 25'000 par objet. Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. Ces durées d'utilisation sont définies comme suit :

- Immeubles : 30 ans
- Matériel informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans
- Aménagements techniques et machines : 5 ans

	Installations en construction	Terrains et constructions	Matériel informatique	Mobilier	Aménagements	Total immobilisations incorporelles
en KCHF						
<b>Valeurs d'acquisition au 1.1.2021</b>	-	23'875	841	-	167	24'883
Entrées	463	-	-	-	-	463
Sorties	-	-	-225	-	-	-225
Reclassifications	-	-	-	-	-	-
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2021</b>	463	23'875	616	-	167	25'121
<b>Amortissements cumulés au 1.1.2021</b>	-	12'400	501	-	167	13'068
Amortissements planifiés	-	283	205	-	-	488
Dépréciation d'actifs	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-225	-	-	-225
Reclassifications	-	-	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2021</b>	-	12'683	481	-	167	13'331
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2020</b>	-	11'475	340	-	-	11'815
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2021</b>	463	11'192	135	-	-	11'790

Le graphique ci-dessus présente la grille des immobilisations pour l'année 2021, le tableau suivant montre les valeurs pour l'année 2022.

	Installations en construction	Terrains et constructions	Matériel informatique	Mobilier	Aménagements	Total immobilisations corporelles
en KCHF						
<b>Valeurs d'acquisition au 1.1.2022</b>	<b>463</b>	<b>23'875</b>	<b>616</b>	-	<b>167</b>	<b>25'121</b>
Entrées	1'769	-	-	-	29	1'798
Sorties	-	-	-210	-	-	-210
Reclassifications	-	-	-	-	-	-
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2022</b>	<b>2'232</b>	<b>23'875</b>	<b>406</b>	-	<b>196</b>	<b>26'709</b>
<b>Amortissements cumulés au 1.1.2022</b>	-	<b>12'683</b>	<b>481</b>	-	<b>167</b>	<b>13'331</b>
Amortissements planifiés	-	283	135	-	6	424
Dépréciation d'actifs	-	-	-	-	-	-
Sorties	-	-	-210	-	-	-210
Reclassifications	-	-	-	-	-	-
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2022</b>	-	<b>12'966</b>	<b>406</b>	-	<b>173</b>	<b>13'545</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2021</b>	<b>463</b>	<b>11'192</b>	<b>135</b>	-	-	<b>11'790</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2022</b>	<b>2'232</b>	<b>10'909</b>	<b>0</b>	-	<b>23</b>	<b>13'164</b>

Les installations en construction sont des coûts cumulés pour la planification d'un nouvel immeuble administratif au Wankdorf.

## 5 Immobilisations financières

Les immobilisations financières concernent notamment les actifs provenant de dons et legs à affectation déterminée. Le poste Immobilisations financières comprend également des titres détenus à des fins de placement à long terme. La valorisation des différentes catégories de placement repose sur les principes suivants :

- Liquidité : valeur nominale
- Placements à revenu fixe : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires
- Titres : les valeurs cotées en bourse sont évaluées à leurs cours à la date de clôture du bilan
- Titres non cotés, participations, investissements alternatifs et prêts à long terme : coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires.

en KCHF	31.12.2022	31.12.2021
Liquidités et dépôts à terme	2'792	4'880
Titres	115'567	131'917
<b>Total</b>	<b>118'359</b>	<b>136'797</b>

## 6 Immobilisations incorporelles

Ce poste comprend essentiellement les logiciels. Les immobilisations incorporelles acquises sont activées à condition de procurer des avantages économiques futurs à l'entreprise pendant plusieurs années. Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires et des dépréciations d'actifs. Ces amortissements sont effectués selon un plan linéaire sur toute la durée d'utilisation économique du bien concerné. La durée d'utilisation économique des logiciels est de 3 ans. Les immobilisations incorporelles créées par l'entreprise elle-même ne sont pas activées.

	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total
en KCHF			
<b>Valeurs d'acquisition au 1.1.2021</b>	<b>863</b>	-	<b>863</b>
Entrées	260	-	260
Sorties	-434	-	-434
Reclassifications	-	-	-
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2021</b>	<b>689</b>	-	<b>689</b>
<b>Amortissements cumulés au 1.1.2021</b>	<b>664</b>	-	<b>664</b>
Amortissements planifiés	229	-	229
Dépréciation d'actifs	-	-	0
Sorties	-434	-	-434
Reclassifications	-	-	0
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2021</b>	<b>459</b>	-	<b>459</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2020</b>	<b>199</b>	-	<b>199</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2021</b>	<b>230</b>	-	<b>230</b>

Le graphique ci-dessus présente la grille des immobilisations pour l'année 2021, le tableau suivant montre les valeurs pour l'année 2022.

	Logiciels	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles
en KCHF			
<b>Valeurs d'acquisition au 1.1.2022</b>	<b>689</b>	-	<b>689</b>
Entrées	365	-	365
Sorties	-260	-	-260
Reclassifications	-	-	0
<b>Valeurs d'acquisition au 31.12.2022</b>	<b>794</b>	-	<b>794</b>
<b>Amortissements cumulés au 1.1.2022</b>	<b>459</b>	-	<b>459</b>
Amortissements planifiés	264	-	264
Dépréciation d'actifs	-	-	0
Sorties	-260	-	-260
Reclassifications	-	-	0
<b>Amortissements cumulés au 31.12.2022</b>	<b>463</b>	-	<b>463</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2021</b>	<b>230</b>	-	<b>230</b>
<b>Valeurs comptables nettes au 31.12.2022</b>	<b>331</b>	-	<b>331</b>



## 7 Engagements

Ce poste recouvre les bourses et subsides de recherche exigibles, mais non encore réclamés, les factures de prestataires non encore acquittées ainsi que les engagements contractés résultant des décomptes auprès des compagnies d'assurances et des œuvres sociales. Ces éléments sont comptabilisés à leur valeur nominale.

### Engagements à court terme

en KCHF	31.12.2022	31.12.2021
Envers des tiers	391'696	384'705
Envers la Confédération	-	-
Envers des organes du FNS	-	-
<b>Engagements à court terme</b>	<b>391'696</b>	<b>384'705</b>

## 8 Provisions

Des provisions sont comptabilisées dès lors qu'il existe un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable. L'évaluation des provisions repose sur une estimation de la sortie de fonds nécessaire pour satisfaire à l'extinction de l'obligation.

en KCHF

	Provisions pour engagements de prévoyance	Provisions pour restructurations	Autres provisions	Total des provisions
<b>Valeur comptable au 1.1.2021</b>	-	-	-	-
Constitution	1'931	-	-	1'931
Utilisation	-	-	-	-
Dissolution	-	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31.12.2021</b>	<b>1'931</b>	-	-	<b>1'931</b>
dont provisions à court terme	-	-	-	-
dont provisions à long terme	1'931	-	-	1'931

Le graphique ci-dessus présente l'état et les variations de provisions pour l'année 2021, le tableau suivant indique les valeurs pour l'année 2022.

en KCHF

	Provisions pour engagements de prévoyance	Provisions pour restructurations	Autres provisions	Total des provisions
<b>Valeur comptable au 1.1.2022</b>	<b>1'931</b>	-	-	<b>1'931</b>
Constitution	-	-	-	-
Utilisation	-	-	-	-
Dissolution	-	-	-	-
<b>Valeur comptable au 31.12.2022</b>	<b>1'931</b>	-	-	<b>1'931</b>
dont provisions à court terme	422	-	-	422
dont provisions à long terme	1'509	-	-	1'509

Les provisions résultant d'engagements liés à la prévoyance concernent des mesures visant à compenser une baisse du taux de conversion des rentes auprès de la caisse de pension PKG.

## 9 Fonds affectés

Les fonds affectés se composent d'une part de fonds spécifiques d'encouragement, et d'autre part de fonds provenant de dons et legs. Il s'agit de fonds alloués au Fonds national suisse pour une affectation spécifique et qui, conformément à cette affectation, n'ont pas encore pu être utilisés pour financer des subsides de recherche et des bourses. Les fonds spécifiques d'encouragement financent des activités que le FNS exerce principalement en accord avec le SEFRI, la DDC et Innosuisse.

en KCHF

	Etat				Etat
	01.01.2021	Entrée	Utilisation	Transfert	31.12.2021
Fonds spécifiques à l'encouragement	143'951	313'880	-263'024	-	194'811
Fonds affectés provenant de dons/legs	124'313	14'003	-1'548	-	136'768
<b>Total des fonds affectés</b>	<b>268'264</b>	<b>327'883</b>	<b>-264'572</b>	<b>-</b>	<b>331'579</b>

Le tableau ci-dessus montre l'évolution des fonds affectés durant l'exercice 2021. Il se limite aux deux totaux intermédiaires des fonds spécifiques à l'encouragement et des fonds affectés provenant de dons/legs ainsi qu'au total général.

en KCHF

	Etat				Etat
	01.01.2022	Entrée	Utilisation	Transfert	31.12.2022
<b>Fonds spécifiques à l'encouragement</b>					
Fonds r4d	3'914	-410	-2'664	-	840
Fonds SOR4D	18'800	-	-310	-	18'490
Fonds FLARE	2'858	10'872	-11'174	-	2'556
Fonds Programmes bilatéraux	30'602	8'510	-9'796	-	29'316
Fonds COST	12'002	6'039	-4'405	-	13'636
Fonds PNR	2'513	15'845	-17'023	11'346	12'681
Fonds PRN	4'517	56'430	-56'942	-	4'005
Fonds Programmes spéciaux biologie & médecine	25'528	14'398	-15'467	-	24'459
Fonds Programme BRIDGE	80'932	15'887	-22'546	-	74'273
Fonds Mesures transitoires Horizon Europe	-	33'886	-21'743	-	12'143
Fonds Mesures d'accompagnement Horizon 2020	1'721	130	-	-	1'851
Fonds Subsidés de transfert CER	3'236	128	-	-3'365	-
Fonds Croatie	94	-	-85	-	9
Fonds Recherche sur l'énergie	7'974	37	-10	-7'700	301
Fonds Joint Programming on neurodegenerative diseases	23	-	-	-	23
Fonds Overhead	97	115'821	-111'876	-	4'042
<b>Sous-total</b>	<b>194'811</b>	<b>277'573</b>	<b>-274'041</b>	<b>281</b>	<b>198'625</b>

Concernant le fonds r4d, le crédit-cadre a été réduit de 650 KCHF par la DDC. Ce montant est pris en compte dans la colonne Entrées et a été compensé par un ajustement correspondant des contributions fédérales. Le solde du fonds des projets dédiés aux coronavirus de KCHF 282 a été réaffecté en faveur du PNR 78 « Covid-19 ». D'entente avec le SEFRI, le solde restant du fonds ERC Transfer Grants de KCHF 3'365 a été réaffecté en faveur des PNR. Toujours en accord avec le SEFRI, un montant de KCHF 7'700 provenant du fonds de la recherche énergétique a été réaffecté aux PNR.

#### Fonds affectés provenant de dons/legs et de conventions

Fonds Legs M.	1'711	-	-227	-	1'484
Fonds Legs D.	8'927	-	-1'182	-	7'745
Fonds Legs S.	1'807	15	-260	-	1'562
Fonds Legs W.	10'638	-	-1'409	-	9'229
Fonds Legs W.-K.	801	-	-106	-	695
Fonds Legs H.	73'125	600	-10'540	-	63'185
Fonds Legs I.	2'250	-	-298	-	1'952
Fonds Legs A. B.	23'861	-	-3'160	-	20'701
Fonds Legs B. B.	153	1	-22	-	132
Fonds Legs K.	4'475	37	-645	-	3'867
Fonds Legs G.	1'184	10	-171	-	1'023
Fonds constitués de dons pour la recherche contre le SIDA	275	-	-36	-	239
Fonds Dons projets Corona	138	144	-	-282	-
Fonds constitués d'autres dons/legs	7'366	-	-976	-	6'390
Fonds SwissCore	57	625	-682	-	-
<b>Sous-total</b>	<b>136'768</b>	<b>1'432</b>	<b>-19'714</b>	<b>-282</b>	<b>118'204</b>
<b>Total des fonds affectés</b>	<b>331'579</b>	<b>279'005</b>	<b>-293'755</b>	<b>-</b>	<b>316'829</b>
dont portés au bilan dans des fonds à court terme	13'495				18'891
dont portés au bilan dans des fonds à long terme	318'075				297'930

La ventilation des fonds à court et à long terme repose sur les estimations prévisionnelles de 2023, selon lesquelles les fonds à court terme affectés sont utilisés dans les 12 mois. Les entrées et l'utilisation comprennent également les résultats financiers des immobilisations financières correspondantes.

## 10 Institutions de prévoyance

Le FNS a conclu un contrat d'affiliation avec la caisse de pension PKG, à Lucerne.

Les employé-es du FNS sont assurés auprès de la PKG contre les conséquences économiques inhérentes à la vieillesse, à l'invalidité et au décès, cette couverture étant basée sur le principe de la primauté des cotisations. Il s'agit d'un plan dans le cadre duquel les salarié-es et l'employeur versent des cotisations fixes. Ces cotisations sont comptabilisées au compte de résultat au cours de la période où elles sont versées. Au cours de l'exercice 2022, les cotisations aux plans de prévoyance ont atteint 5'113 KCHF (2021 : 4'526 KCHF). Le FNS ne constitue pas de réserves de cotisations de l'employeur. Le FNS n'a aucun avantage, ni engagement économique à l'égard de la PKG.

La PKG a un taux de couverture (non vérifié) de 106 % (2021 : 123,2 %).

## 11 Capital de fondation

Le capital de fondation est constitué de la somme globale de 330'000 francs attribuée par les fondateurs, et d'une contribution unique de la Confédération d'un million de francs.

## 12 Fonds propres

en KCHF

	Etat 01.01.2021	Entrées	Utilisation	Transfert	Etat 31.12.2021
<b>Fonds libres</b>					
<b>Fonds non affectés provenant de dons et de legs</b>	<b>257</b>	8	-41	-	<b>224</b>

en KCHF

	Etat 01.01.2022	Entrées	Utilisation	Transfert	Etat 31.12.2022
<b>Fonds libres</b>					
<b>Fonds non affectés provenant de dons et de legs</b>	<b>224</b>	-	-70	-	<b>154</b>

Les fonds intègrent des capitaux que le FNS peut utiliser de son propre chef.

### 13 Opérations hors bilan

#### a) Subsidés alloués au 31.12.2021 au titre des futurs exercices

en KCHF

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
<b>Total</b>	<b>759'275</b>	<b>496'435</b>	<b>256'653</b>	<b>82'164</b>	<b>10'124</b>	<b>-</b>	<b>1'604'651</b>

#### Subsidés alloués au 31.12.2022 au titre des futurs exercices

en KCHF

	2023	2024	2025	2026	2027	2028	Total
Projets	374'821	251'039	133'902	30'791	1'047	-	791'600
Carrières	202'500	128'232	77'243	42'481	17'006	170	467'632
Programmes	174'108	104'561	68'793	18'149	602	-	366'213
Infrastructures	27'155	19'171	710	-	-	-	47'036
Tâches supplémentaires	11'709	7'168	2'054	58	-	-	20'989
Communication scientifique	2'942	218	-	-	-	-	3'160
<b>Total</b>	<b>793'235</b>	<b>510'389</b>	<b>282'702</b>	<b>91'479</b>	<b>18'655</b>	<b>170</b>	<b>1'696'630</b>

Conformément au budget 2023, les contributions fédérales au FNS se montent à 1'173'434 KCHF (sans overhead). La convention de prestations pour la période de subventionnement 2021 à 2024 prévoit des contributions fédérales (sans overhead) de 4'156'600 KCHF.

#### b) Autres engagements ne devant pas être portés au bilan

Les engagements ci-après, découlant de contrats de location/de leasing d'exploitation et ne pouvant être résiliés dans un délai d'un an, existent à la date de clôture de l'exercice.

en KCHF	31.12.2022	31.12.2021
De 1 à 2 ans	208	314
De 3 à 5 ans	-	-
Au-delà de 5 ans	-	-
<b>Total</b>	<b>208</b>	<b>314</b>

### 14 Instruments dérivés ouverts

en KCHF

		Valeurs portées à l'actif	31.12.2021
Actifs sous-jacents	Affectation		Au passif
Devises	Couverture de fluctuations de change	204	-

en KCHF

		Valeurs portées à l'actif	31.12.2022
Actifs sous-jacents	Affectation		Au passif
Devises	Couverture de fluctuations de change	566	49

## 15 Contributions fédérales

Ce poste recouvre les contributions versées par la Confédération destinées au financement de la recherche, notamment de projets, programmes ou bourses, à la couverture des frais de recherche indirects incombant aux établissements de recherche et les prestations fournies. Ces dernières comprennent l'évaluation scientifique et la gouvernance, les relations publiques ainsi que le Secrétariat situé à Berne et l'antenne de Bruxelles. Les contributions de la Confédération sont comptabilisées au compte de résultats, dès lors qu'elles sont accordées par la Confédération ou qu'il existe une décision ou un contrat.

en KCHF	2022	2021
Contribution de base	927'573	905'301
Pôles de recherche nationaux	56'430	68'586
Programmes nationaux de recherche	14'850	14'910
Tâches supplémentaires / Mandat d'encouragement de la Confédération	19'243	19'383
Overhead	115'821	99'589
SwissCore	500	500
Diverses contributions	44	18'410
Contribution fédérale Mesures transitoires Horizon Europe	23'136	-
<b>Total</b>	<b>1'157'597</b>	<b>1'126'679</b>

Conformément à la convention de prestations avec le SEFRI, les contributions pour le programme BRIDGE font partie dès 2021 de la contribution de base et plus des tâches supplémentaires. La part correspondante pour BRIDGE s'élevait en 2022 à 13'100 KCHF (2021 : 13'100 KCHF).

## 16 Autres contributions

en KCHF	2022	2021
Subventions d'Innosuisse pour SwissCore	125	135
Subventions d'Innosuisse pour le programme BRIDGE	-	53'916
Autres	3'000	2'355
<b>Total</b>	<b>3'125</b>	<b>56'406</b>

## 17 Charges pour l'encouragement de la recherche

Pour les contributions qui ont été allouées, des tranches sont constituées en fonction des années des projets, sans procéder à une délimitation en fonction des années civiles. Les années des projets démarrent toujours dès le début prévu de mise à disposition des subsides de recherche. Ceux-ci sont comptabilisés dans les charges dès l'année prévue pour le début du versement desdits subsides. En d'autres termes, s'il s'agit d'un projet d'une durée supérieure à 12 mois, les tranches de subsides seront comptabilisées chaque année par ordre chronologique en prenant pour base le début prévu du projet.

en KCHF	2022	2021
Projets	484'035	472'848
Carrières	220'908	216'394
Programmes Pôles de recherche nationaux	56'942	78'048
Programmes nationaux de recherche	16'327	22'711
Autres programmes	116'145	121'204
Coopération internationale	13'462	14'502
Total programmes	202'876	236'465
Infrastructures	38'435	36'792
Communication scientifique	30'457	14'886
Tâches supplémentaires	19'940	16'845
Remboursements	-18'765	-18'515
Contributions allouées, mais non utilisées	-7'188	-7'520
<b>Total</b>	<b>970'698</b>	<b>968'195</b>

Au printemps 2022, le FNS a décidé d'offrir à certains scientifiques d'Ukraine la possibilité de séjourner dans une haute école en Suisse. Les subsides correspondants ont été comptabilisés sous Communication scientifique et expliquent la forte augmentation des charges dans cette rubrique par rapport à l'exercice précédent.



## 18 Overhead

En vertu de l'art. 10, al. 4, de la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation et des art. 33 ss de l'ordonnance relative à la loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation, le FNS octroie des contributions dites overhead aux établissements de recherche. Celles-ci permettent de compenser en partie les frais généraux qu'encourent lesdits établissements dans le cadre des projets de recherche soutenus par le FNS. Le FNS détermine les montants des contributions overhead en fonction de chaque établissement de recherche en se basant sur les subsides de projets alloués l'année précédente. Ces contributions sont établies chaque année.

## 19 Charges administratives et amortissements

en KCHF	2022	2021
Charges du personnel	41'392	39'905
Charges informatiques	10'870	9'328
Charges immobilières	860	873
Amortissements des immobilisations corporelles	423	488
Amortissements des immobilisations incorporelles	264	229
Autres charges administratives / mandats externes	1'145	966
<b>Total</b>	<b>54'954</b>	<b>51'789</b>

## 20 Autres produits / charges d'exploitation

### Autres produits d'exploitation

en KCHF	2022	2021
Cantine	133	40
Produits des loyers	9	-
<b>Total</b>	<b>142</b>	<b>40</b>

### Autres charges d'exploitation

en KCHF	2022	2021
Cantine	178	76
<b>Total</b>	<b>178</b>	<b>76</b>

## 21 Produits financiers / charges financières

### Produits financiers

en KCHF	2022	2021
Intérêts et dividendes	663	1'071
Gains de change	-	8'404
<b>Total</b>	<b>663</b>	<b>9'475</b>

### Charges financières

en KCHF	2022	2021
Charges d'intérêts	-	-
Pertes de change	18'780	-
Autres charges financières	280	307
<b>Total</b>	<b>19'060</b>	<b>307</b>
<b>Résultat financier total</b>	<b>-18'397</b>	<b>9'168</b>

## 22 Transactions avec des personnes et organisations liées

Par personne et organisation liées, on entend toute personne qui peut exercer une influence significative directe ou indirecte sur des décisions financières ou opérationnelles du Fonds national suisse. Les transactions suivantes se sont déroulées avec des personnes liées :

- Octroi de subsides de recherche à des membres du Conseil de fondation : 5'468 KCHF (2021 : 5'431 KCHF)
- Octroi de subsides de recherche à des membres du Conseil de la recherche : 23'753 KCHF (2021 : 30'110 KCHF)

## 23 Indemnisation des organes dirigeants

Les indemnités fixes et journalières versées aux membres du Conseil de fondation et de la recherche (y compris les présidences) se montent à 2'751 KCHF (2021 : 2'604 KCHF).

Des contributions de décharge à hauteur de 2'699 KCHF (2021 : 2'668 KCHF) ont par ailleurs été mises à la disposition des membres du Conseil de la recherche.

Les membres de la direction ont perçu un montant de 1'124 KCHF (2021 : 1'143 KCHF) à titre de salaires bruts au cours de l'exercice sous revue.

## 24 Honoraire de révision

en KCHF	2022	2021
pour des prestations d'audit	37	44
pour d'autres prestations	-	-
<b>Total</b>	<b>37</b>	<b>44</b>

## **25 Evénements postérieurs à la date du bilan**

Aucun événement digne d'être mentionné n'est survenu après la date de clôture du bilan au 31.12.2022. Ont été pris en compte les événements survenus jusqu'au 10.03.2023.

## **26 Approbation des comptes annuels**

Conformément à la recommandation du Contrôle fédéral des finances qui a examiné les comptes annuels en qualité d'organe de révision externe, le Conseil de fondation a approuvé les comptes annuels 2022 lors de sa séance du 24 mars 2023.

## **27 Information sur l'évaluation des risques**

Lors de l'exercice 2022, le Fonds national suisse (FNS) a procédé à une évaluation approfondie des risques, approuvée par le Comité du Conseil de fondation. Sur la base de cette évaluation et eu égard aux mesures de surveillance et de réduction des risques mises en œuvre, il appert qu'aucun risque de nature à porter préjudice de manière durable ou substantielle à la situation financière du Fonds national suisse n'a été identifié durant l'exercice écoulé. Selon l'estimation du FNS, il n'existe en outre aucun risque caractéristique dans un avenir proche exigeant un réajustement des valeurs comptables de la fortune et des dettes.